



BULLETIN D'ADHÉSION AU SPELC 67

Année scolaire 2026-2027

Merci pour votre confiance ! Grâce à vous, le SPELC est :

- ✚ **LE SYNDICAT de l'Enseignement Privé qui compte en Alsace !**
- ✚ **Le SEUL SYNDICAT dont les responsables régionaux siègent dans TOUTES les instances représentatives de l'enseignement privé au niveau national et académique (CAE, CCMA, CCMI, CCMMEP CDE, CNEC, CODIEC, FNAR, FORMIRIS)**

VOS AVANTAGES adhérent SPELC 67 :

- **Abonnements :**
Revue l'Éducateur SPELC, publications spécialisées, SPELC info départemental (par courriel).
- **Accès réservé et espace dédié sur le site national et départemental.**
- **Services complémentaires auprès de nos partenaires :** Crédit Social des Fonctionnaires, Mutuelles, Saint Christophe assurances

MONTANT DE VOTRE COTISATION :

Votre cotisation vous permet de bénéficier d'une déduction fiscale de 66%	Cotisation	Indication coût réel après déduction des impôts
Retraités	70€	25€

Remplissez tous les champs au verso et n'oubliez pas de retourner votre bulletin avec votre cotisation pour obtenir le reçu fiscal !

Votre bulletin est à envoyer :

à Stéphanie SCHNELL,
16 rue du Général de Castelnau, 67000 STRASBOURG
pour la version papier

OU

à n.herrmann@spelc.fr
pour la version numérique

Dès que votre cotisation sera saisie, vous recevrez un mail de confirmation d'adhésion valant certificat d'adhésion.

RAPPEL :

66% de votre cotisation syndicale sont déductibles de votre impôt sur le revenu ou vous seront restitués sous forme de crédit d'impôt si vous êtes non imposable.

Seules les cotisations encaissées avant le 31/12/2026 apparaitront sur le reçu fiscal au titre des revenus de l'année 2026.

Après cette date, les sommes apparaitront au titre de l'année fiscale 2027.

INFORMATIONS PERSONNELLES

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Mail :

A cocher obligatoirement pour être destinataire des publications et informations réservés aux adhérents.

Je consens à transmettre mes données au SPELC 67 qui s'engage à les utiliser conformément aux dispositions légales prévues par le Règlement Général sur la Protection des données du 27 avril 2016 (RGPD)

- ☐ J'autorise le SPELC 67 et national à m'adresser les informations sur ma messagerie électronique (personnelle /académique)
- ☐ J'autorise le SPELC 67 et national à m'adresser les publications éditées par le SPELC
- ☐ J'autorise le SPELC 67 à transmettre mes données personnelles à un tiers au sein de la fédération des SPELC (fédération nationale et/ou syndicats SPELC locaux en cas de mutation, de perte d'heure...)

REGLEMENT DE MA COTISATION

→ SOIT : PAIEMENT PAR UN UNIQUE VIREMENT BANCAIRE :

- Merci de compléter précisément ET d'ajouter vos noms et prénoms dans le libellé du virement :

IBAN : FR7630003023760005000958195

BIC : SOGEFRPP

Nom du bénéficiaire : SPELC du Bas-Rhin

- Date du virement :

- Nom de votre banque :

- Libellé de votre versement :

→ SOIT : PAIEMENT PAR CHEQUE :

- Merci de remplir précisément le tableau ci-dessous et de noter les dates d'encaissement au dos du chèque
- Libellez votre chèque à : SPELC 67

Chèque	Banque	Numéro de votre chèque	Montant	Date d'émission	Mois d'encaissement souhaité	Case réservée au SPELC
1						
2						
3						

Par chèque : paiement en 3 fois possible. Seuls les chèques encaissés en 2026 apparaitront sur votre reçu fiscal 2026.

Fait à :, le

Signature :

